

L'Union des Cantons de l'Est

L. R. LAVERGNE, Dir.-Gérant
Zéph. NAULT, Imprimeur.

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

J. E. PERRAULT, Rédacteur,
ANTONIO PERRAULT, Assst.-rédac.

88ème ANNÉE.

ARTHABASKA, 22 JUILLET 1904.

No 82

L'Union des Cantons de l'Est
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI
PAR
LA CIÉ D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIÉTAIRE.

ABONNEMENT

\$1.00 par an.—0.50 par semestre,
nécessairement d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne..... 30centimes
Insertions subséquentes..... 20 "
Haptemes, Mariages et Sépultures 25 "
Gratuit pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront insérées comme annonces à 10 centimes la ligne.

FEUILLETON DU 22 JUILLET 1904

L'OFFENSIVE

No. 16

Autrefois, quand je n'étais guère qu'un bébé encore, malade à mourir de la fièvre scarlatine, je fus sauvé par un vœu que ma mère, s'attachant d'après de mon bruceau, alla faire devant l'autel de Notre-Dame-des-Victoires... Pourquoi ne serais-je pas exaucé comme elle le fut ? Certes, demander l'amour de Marc, c'est demander quelque chose de bien plus indispen-sable que la vie même !...
—Merlin, va me chercher une voiture, je te prie ?
—Une voiture ?... Où allons-nous ?
—Toi, seulement jusqu'à la première station de fiacres, moi... je vais à Notre-Dame-des-Victoires.
—Mais... je t'accompagne ?
—Non, c'est inutile... le cochier me verra peut-être, mais il ne me mangera pas... mon cousin pourra revenir plutôt que nous ne pensons... avoir besoin de te parler...
Merlin murmure tout bas que si monsieur, en arrivant, a besoin de parler à quelqu'un, ce ne sera toujours pas à lui !...
—Tout ça fera encore des histoires ! gémît-il plus haut, les yeux levés vers le ciel. Et puis, tu sais, moi, je suis à bout... entre ce qu'il faut et ce qu'il ne faut pas dire !...
—Mais tu n'as pas à cacher ma visite à Notre-Dame-des-Victoires...
Sur cette assurance, le pauvre homme, qui s'était vu de nouveau près de l'écueil du mensonge si difficilement évitable, est sorti pour me ramener un fiacre.

Le voici devant la maison... Ma toque, mon boléro, mes gants... Oh ! que je vais prier avec ferveur !... les genoux sur les dalles... et si la Sainte Vierge m'exauce, si elle m'ouvre tout grand le cœur de Marc, je lui donnerai en ex-voto un grand cœur d'or avec nos deux noms tracés dessus par un petit cordon de perles...
LE JOURNAL DE MARC
Jeudi soir, 3 janvier.

Depuis bien longtemps, l'amour sentimental n'était plus pour moi qu'un écuil enfié à jamais dépassé ! Celle qui, aux années de ma toute première jeunesse, prit plaisir à torer mon cœur, n'avait abandonné sa victime qu'après l'avoir mise à mort ; du moins, elle eut, et je le croyais aussi, et je portais mon cœur dans ma poitrine ainsi que dans une tombe... Qu'a-t-il fallu pour opérer la résurrection miraculeuse ? L'approche d'un doigt d'enfant qui a fait palpiter, qui a fait crier, qui a fait bondir ce mort, plus vivant et vibrant que jamais !
J'appelle en vain mes souvenirs en témoignage : jamais je n'ai tant redouté de la vie qu'aujourd'hui ; jamais je n'ai tant espéré d'elle que ce soir, et je tremble encore à ce moment du reste de mes craintes et de toutes mes espérances... Oh ! Miette ! venez bien vite dissiper les unes et changer les autres en joies définitives, petite fée pour qui les métamorphoses ne sont qu'un jeu quotidien !...
Mais pourquoi parlé-je de métamorphoses ? Non, Miette est tout ce qu'elle est à la fois. Est-ce que ce matin, durant la scène la plus étrange à laquelle j'aie jamais pris

part, lorsque Miette déposait sur ma main ce baiser terrible, et, en même temps, me refusait un seul témoignage de sa confiance, est-ce qu'à ce moment où je la chassai, enfin ! oui, est-ce qu'à ce moment je ne voyais pas son âme de jeune fille blanche comme une robe baptismale, et à laquelle il appartenait encore à un homme, à un homme privilégié entre tous, d'apprendre le bien, le mal, la vie et l'amour !...
Cependant j'avais prononcé les mots irréparables. Tout était fini entre nous deux...
Je me suis habillé après déjeuner, annonçant à Merlin mon intention de me rendre à la matinée musicale et dansante que donnait aujourd'hui Mme Lambrecy. Miette verrait dans ce fait la confirmation de sa disgrâce finale ! Elle pourrait quitter ma maison sans faire effort pour me révéler des mystères qu'elle s'était donné le temps de déguiser à sa fantaisie ; elle retournerait dans sa petite ville morte ; elle y attendrait la conclusion funeste de son roman avec ce lâche amoureux qui soupire, mais qui ne craint pas d'exposer la réputation d'une enfant si belle et si pure...
Mais tout à coup, presque à la porte de Mme Lambrecy, quelque chose me dit que je ne dois pas pénétrer dans cette fête, que j'y donnerais le spectre d'un fantôme blafard, que je glacerais la joie des jeunes filles, que j'épouvanterais toutes ces petites créatures de rubans et de gaze qui tourbillonnaient déjà au bras de leurs danseurs, et qu'enfin la ri-ée des hommes qui seront comme moi, dimanche peut-être, ainsi que dit l'ivrogne, me chassera dans l'antichambre, d'où me reconduira jusqu'à la rue celle des valets...
—Cocher, au Bois !
Je me fais déposer dans les endroits déserts, au delà du steeple-chase. C'est une journée froide et grise ; il n'y a pas de brume, et cependant la mélancolie du ciel enveloppe les arbres, les hailliers, d'une sorte de voile intangible sous lequel toute la nature, — parce que le printemps qui doit la délivrer est très loin, très loin encore, — semble étouffer des soupirs d'amour anxieux... Ce printemps ! une belle journée, hier même, en donnait un avant-goût trompeur !...
Et moi, de même, je soupire, j'aime ! et Miette, ce printemps adorable, se retire sans cesse, après être venu souiller sur mon cœur les espérances de tous les épanouissements... O mystérieuse enfant ! qui êtes-vous ? Est-il possible qu'une humble paysanne vous ait reçue du ciel dans son lit rustique ? Peut-être un tragique histoire d'amour a causé votre naissance, peut-être n'êtes-vous jamais qu'une mère d'adoption dans la sœur de mon vieux domestique, et c'est ce qui expliquerait les prosternements incroyables du brave homme, plein à la fois de compassion et de respect pour une noble enfant déçue...
Ah ! si l'histoire avait que ce secret dans votre courte existence, Miette ! Ah ! si c'était ce secret-là tout seul qui vous eussiez à m'apprendre demain ! J'attendrais demain avec une impatience pleine de sourires, sachant à bien près à ne tenir aucun compte de la part que les autres ont eu jusqu'ici dans votre destinée !...
Mais cet homme de là-bas... cet homme à qui elle écrit... Eh ! bien, non ! encore une fois, son baiser sur ma main, ce véritable baiser d'amour qui s'ignore, ne m'a pas été donné par des lèvres si qui ont connu l'amour déjà... encore une fois, Miette a révé, elle n'a pas aimé... et qui sait si cette lettre qu'elle m'a cachée, par un procédé si étrange, n'était pas une lettre d'adieu après la rupture qu'elle avait imposée elle-même ?...
Ah ! pourquoi ai-je prononcé ce mot de malédiction sous la quelle j'ai chassé Miette, sous la quelle je l'ai vue se traîner vers la porte, sa figure exprimant un indicible effroi d'enfant, et presque une douleur de femme... Puisqu'il me coïncidait si cruellement d'attendre à demain, ne m'appartenait-il pas de provoquer ses confidences immédiates en commençant moi-même par l'aveu, sans restriction, de ma tendresse, et au lieu de lui parler coquet et d'ous ravaler, en lui parlant de notre mariage ?
Ah ! Qui sait si l'enfant affolé n'aura pas trop bien obéi à son ordre de ce matin ? Qui sait si elle n'est pas partie déjà ! Qui sait si elle n'est pas sortie pour jamais de cette maison dont le maître l'a traitée en esclave, qui

lui devait tout, jusqu'aux secrets intimes de son jeune cœur !... Miette perdue pour moi ! Oh ! grand fou qui se sera fait à lui-même ce mal irréparable !...
Tout d'un coup j'ai cessé mon ragabondage lent et sans but, et maintenant, c'est à une marche forcée que je me livre pour me rapprocher des laes où j'aurai des chances de rencontrer un fiacre rentrant à vide qui me ramènera en vingt minutes, — pas trop tard, peut-être, — rue Notre-Dame-des-Champs.
Sans doute je méritais ce châtiement ; j'ai dû continuer à pied jusqu'à la gare de Passy, à travers les jardins du Ranelagh ; je traçais la bouche desséchée moins par ma course que par l'angoisse ; à peine si j'ai pu jeter mon adresse au cocher en montant dans le fiacre en tête de la station.
Bien que de retrouver ma maison avec son air de solidité parfaite sur ses fondements n'a remis le cœur en équilibre... Quelles terreurs chimériques ! Comme si mon brave Merlin n'était pas là pour faire entendre raison à Miette en cas où ma colère l'aurait poussée à quelque folle résolution...
J'entre dans le salon ; tout y est en bon ordre aussi, même la harpe, tout debout dans son coin, et qui, de ses grands sourires d'or, semble appeler la caresse des mains de Miette ; le sous-sol est silencieux ; espérais-je que Miette saluerait à bruit de mes pas en chantant un hymne de triomphe ?
Je sonne, et ensuite je vais m'installer à mon bureau où sont encore étalés plusieurs des feuilles écrites par Miette. — Merlin tarde à venir. Peut-être Miette lui a-t-elle tout dit, et peut-être m'en veut-il de mes sévérités envers cette enfant pour laquelle il se sent, lui, une indulgence inépuisable ?... Quoi, se refuserait-il à me servir désormais ?... ou grand Dieu ! serait-il parti, l'emmenant ?...
Je respire ! Merlin se traîne un peu, mais enfin il s'approche le long du couloir ; sa main frôla la poignée de la porte... J'affecte de lire avec attention soutenue.
—Monsieur a sonné ?
—Ah !... Merlin, veux-tu dire à Miette que je la prie de monter un instant ?...
J'ai choisi cette formule pour que Miette n'appréhende rien de mes dispositions actuelles. Mais Merlin ne referme pas la porte et sa petite toue ranque me fait retourner la tête. J'apérois sa large figure lunaire toute rose, sauf les deux petites crêtes de ses favoris poivre et sel.
—Quoi donc, Merlin ?...
Il tousse encore, puis :
—Monsieur, c'est que Miette n'est pas dans la maison.
Un bond me met debout, et à deux pas de lui, qui recule presque dans le couloir.
—Elle est partie ? elle est partie ?
—Elle est sortie, Monsieur !
—Elle est sortie ?... Tu l'as laissée sortir seule ? cette jeune fille, cette enfant !...
—Monsieur, je l'ai moi-même mise en fiacre...
—En fiacre ? et où la conduira-t-il, ce fiacre, dis-moi ?
—Mais, où elle voulait aller, je suppose... à Notre-Dame-des-Victoires.
La stupéur me cloue la langue une bonne minute au moins. Soudain, j'entrevois des choses extrêmement sombres...
—Miette est allée à Notre-Dame-des-Victoires ?... et dans quel but, dis-moi ? mais, parle donc ? dans quel but ?...
—Mais, Monsieur... Ça n'a rien de bien extraordinaire... quand on va aux églises, c'est pour prier, il me semble !
A ces mots, je cingle le pauvre homme d'un ricanement qui le fait reculer d'un pas encore, tandis que je m'exclame :
—L's églises, à Paris, c'est fait pour donner des rendez-vous ! Entendez-tu, bonne bête ?
Mais c'est alors que la face de Merlin se montre vraiment lunaire, car elle est devenue livide à cette accusation portée contre sa nièce chérie.
—Oh ! Monsieur ! Si Monsieur n'était pas Monsieur !... Dire que Miette a des rendez-vous !...
Sa colère qui commence à gronder sous le respect ne diminue en rien la mienne ; je reprends plus haut encore :
—Et toi ! Si tu t'imagines par ta faiblesse inouïe faire le bonheur de ta nièce !... Enfin, tu ne nieras pas que cet amour lui tient encore au cœur, puisque tu as payé de ta poche l'aiguère chez Boutigny ? Alors, à moins que tu ne sois en

core—ou déjà—dans l'enfance, tu ne peux ignorer qu'un amoureux ne se laisse pas dépister facilement... Et cette lettre que tu as dû passer toi-même à Miette ce matin, cette lettre qu'elle gardait précieusement dans son album, peux-tu nier qu'il y était question du rendez-vous d'aujourd'hui ?... Le peux-tu ? L'oses-tu ?
Sous mon déluge d'apostrophes, Merlin agit les bras comme quelqu'un qui s'enliserait... Il profite de ce que je respire et me réplique :
—Oh ! Moi, Monsieur, je ne nie plus rien ! Et, je l'ai dit devant Monsieur, Miette sait que je lave les mains de tout !
Le cynisme de cet aveu qu'il me renouvelle, en effet, me pétrifie ; à pareille heure, le bonhomme est ramoli, décidément. Je me croise les bras pour m'empêcher de le secouer par les épaules, et, avec l'accent d'un justicier, je lui demande :
—L'honneur de ta nièce est en cause et tu t'en laves les mains !...
Il lève ses mains ouvertes par dessus son crâne en sueur, comme pour chasser le spectre de la folie et clame :
—L'honneur de Miette ! L'honneur de Miette !
Puis je le vois se calmer tout d'un coup et, le bras tendu vers la fenêtre, il continue avec une véhémence moins bruyante :
—Mais, la voilà, Miette ! J'entends une voiture à la porte... Eh ! bien, que Monsieur s'explique une bonne fois avec elle, que tous ces mystères finissent et que je la ramène à la maison, d'où elle n'aurait jamais dû venir, parce que, pour peu que cela dure, nous serons bien sûr, à enfermer tous les trois !
En attendant, il s'esquive... Et moi, aussi enragé que je pourrais jamais l'être, s'il n'y avait que moi, je me suis précipité à la croisée que j'ouvre au moment précis où Miette elle-même ouvre la porte de la cour. Quoique le jour commence à tomber, j'ai trois lort bien, sans sa toque, sa figure exquise, à demi recu illie, à demi souriante et son geste, en refermant la porte, est celui d'une personne occupée de pensées toutes sérieuses...
—Miette !
Elle lève les yeux vers mon observatoire ; je la vois trébucher légèrement, puis, docile, au lieu de se diriger vers le sous-sol, elle monte de sa même allure calme—son allure de demoiselle—les quelques marches du perron.
Je fais jaillir la lumière électrique, car, avant même qu'elle me parle, je veux saisir la vérité sur sa physionomie, et j'ouvre la porte du salon devant elle. Je ne sais même si je la referme sur nous deux avant de lui jeter, les dents serrées, la question qui m'étrangle depuis deux minutes :
—D'où venez-vous ?
Elle a très peur de moi, comme ce matin ; ses lèvres tremblent ; toutefois elle me répond avec une certaine fermeté :
—Mais, de Notre-Dame-des-Victoires... Est-ce qu'on ne vous l'a pas dit ?
—Oui, on me l'a dit, et en même temps on m'a rappelé que les églises sont faites pour la prière... seulement, Miette, je gage qu'on prie avec bien plus de ferveur, plus longuement aussi, lorsqu'on prie deux ensemble, pendant le jour, des orgues, à l'ombre d'un pilier !...
Miette murmure :
—A deux ?
Elle a médité un instant le mot, puis saisissant ma pensée elle a jeté un pâli-sant devant-gue une très courte exclamation comme un dernier pépiement de fauvette bleue, et elle s'est retournée vers la porte.
Sa main est sur la poignée, mais en même temps sa main est sur la sienne, l'empêchant d'ouvrir. Je me mets à parler et ma voix n'est qu'un chuchotement rauque :
—Miette, avouez-le du moins ; si vous êtes seule à Notre-Dame-des-Victoires, vous y êtes pour celui que vous aimez ?
—Oui... et qui ne m'aime pas, lui !...
Elle aussi, elle chuchote, la voix brisée, mais ses beaux yeux gris sur lesquels flotte une lumière d'azur, sont sur mes yeux mêmes, entrent dans mes yeux à moi... Quo veut-elle dire ! Oh ! grand Dieu ! que veut-elle dire ?... Pourquoi me regarde-t-elle ainsi ? Pourquoi par ce regard évahit-elle tout en moi, mon être, ma vie, ma colère, ma douleur ?... Qu'est-ce qui me reste de moi ? seulement mon amour, et l'ivresse de mon amour, faite de joie hésitante, de joie craintive, de joie désordonnée !
—Quelle folie de prier pour un

ingrat ! il fallait prier pour celui qui vous aime... pour celui qui est ici, à vos pieds...
Je parle à genoux, et ainsi qu'elle a baisé follement ma main ce matin même, je bais sa main crispée qui s'est dérobée tout de suite comme un oiseau farouche...
(A suivre)

Dangers des chaleurs

La mort exerce plus de ravages parmi les enfants durant la saison chaude que dans toutes les autres saisons. A cette époque, les maladies du cerveau et des intestins assument les formes les plus dangereuses, et souvent un délai de quelques heures pour le traitement signifie la perte d'une petite existence. Les tablettes Baby's Own sont le meilleur remède au monde pour prévenir ces affections, ou pour les guérir, si elles attaquent le petit enfant à l'improviste. Toutes les mères devraient garder chez elles une boîte de ces tablettes—données à point, elles peuvent sauver la vie de bébé. Madame Arthur Côté, Saint-Fortunat, Qué., dit : "Ma petite souffrait beaucoup de coliques et de maux d'intestins, mais depuis que je lui donne des tablettes Baby's Own, le mal est disparu, elle grandit à merveille et joint d'une bonne santé." Nous garantissons que ces tablettes ne contiennent pas d'opium, et qu'elles sont aussi inoffensives pour un enfant en pleine croissance. Vendues par tous les vendeurs de remèdes, ou envoyées, franco, par la maille à 25c. la boîte en écrivant à la Dr Williams Co., Brockville, Ont.

La danse de Saint-Guy
Doit être soignée par le sang et les nerfs.
Un des plus cas qu'on ait vus, guéris par les Pilules Roses du Dr Williams.
La danse de Saint-Guy est une affection des nerfs prenant surtout chez les enfants. Elle se reconnaît à plus d'un signe : contraction des muscles du visage, tremblement des mains, mouvements brusques des bras, agitation ou élanement des jambes, irascibilité et insomnie. La danse de Saint-Guy est causée par le dérangement des nerfs et du sang ; voilà pourquoi elle est toujours guérie par les Pilules Roses du Dr Williams. Les Pilules remplissent les veines d'un riche sang pur et rouge, lequel, à son tour, calme et règle les nerfs rendant le malade à la santé. Mme Luffman, Pouch's Mills, Ont., raconte comment les Pilules Roses du Dr Williams ont guéri sa fille Louise. "Je ne crois pas," dit Mme Luffman, "qu'on puisse être affligé d'une forme de danse de Saint-Guy plus grave que celle dont souffrit ma fille. Ses bras et ses jambes se contractaient brusquement, ainsi que sa figure, et à la fin, elle avait le côté gauche comme paralysé. Elle priait indistinctement ne pouvait rester debout ni s'asseoir. Deux médecins la soignèrent mais ne lui firent aucun bien. Le dernier qui lui donna ses soins me dit qu'elle ne prendrait jamais de mieux. Nous en étions là lorsque nous primes parti de lui faire essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après qu'elle en eut pris deux boîtes, nous constatons une amélioration ; elle pouvait dormir mieux et les spasmes étaient moins graves. A partir de ce temps, elle prit du mieux graduellement, et après en avoir pris huit à dix boîtes, elle était aussi forte et aussi en bonne santé qu'une fille puisse l'être, et elle n'a pas ressenti le moindre symptôme de la maladie depuis."
Les Pilules Roses du Dr Williams sont le plus sûr remède contre la danse de Saint-Guy, l'hystérie, la névralgie, l'épuisement des nerfs, la paralysie et toutes les affections nerveuses chez les hommes, les femmes et les enfants. Mais ce sont les véritables qu'il faut avoir, avec le nom complet : "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," sur l'enveloppe de chaque boîte. Vendues par tous les marchands ou envoyées franco par la poste à raison de 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, à ceux écrivant à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

THE Ogilvie Flour Mills Co. Ltd

Par brevet spécial, meuniers de Son Altesse Royale le Prince de Galles
BUREAU PRINCIPAL—Montréal,
AGENCES :
Winnipeg, Québec, St. Jean, N. B., Toronto, Ottawa, Vancouver.

Capacité des Moulins 8000 barils par jour

La compagnie de minoterie la plus considérable de l'empire Britannique. Met sur le marché les célèbres marques de farines orientées, fait avec du blé de Manitoba.

Ogilvie's Royal Household,
Ogilvie's Hungarian,
Ogilvie's Glenora Patent,
Ogilvie's Warrior Patent,
Ogilvie's Manitoba S. B.

Toujours en mains, des moules de toutes sortes, farine de blé d'Inde (séchée au four), Avoine roulée et gruau de toutes sortes, Middlings, Gru, Son, Pearl et pot Barley.

Les produits de ces moulins, dont la renommée n'est plus à faire sont en vente, dans le District d'Arthabaska, chez les marchands suivants :

C. O. Roberge	Victoriaville	Elzár Lachance	Stanford
Paul Tourigny	"	A. Thibodeau	"
Mme D. O. Bourbeau	"	L. B. Thibodeau	Plessisville
P. A. Robitaille	"	J. D. Lacroix & Cie	"
Maheu & Dorais	Arthabaska	J. A. Savoie	"
Félix Baril	Warwick	T. Dubois	St Ferdinand
Nap. Roux	Kingsey Siding	A. Boissonnault	"
Hector Poisson	St Northert	Geo. Couture	Ste Julie Station
Marceau & Frère	Lyster Station	L. Paradis & Fils	Laurierville
F. Bisson	Lyster	Eus. Roberge	"
J. B. Houle	"	Lacasse & Faucher	N.-D. de Lourdes
G. P. Nadeau	Stanford	Venceslas Dionne	St Paul de Chester

J. F. PARÉ
NOTAIRE
ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L.
Médecin-Chirurgien
Rue de l'Eglise... Arthabaska
9 août 1911-1 an

PHARMACIE de VICTORAVILLE
Dr F. M. PELTIER
Médecin-Chirurgien
PHARMACIEN

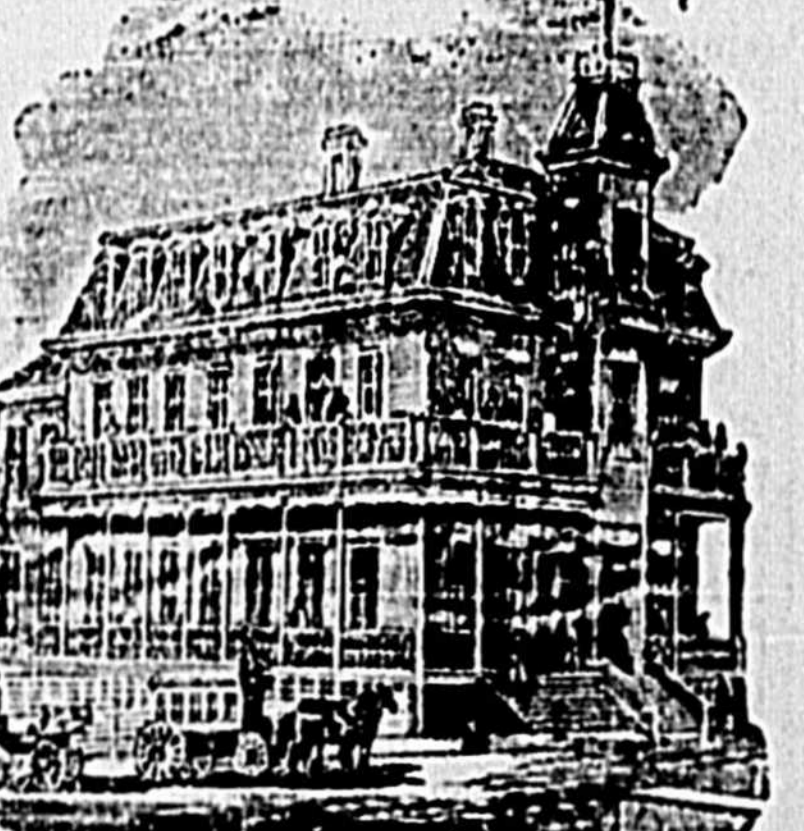
Drugs and Remedies de toutes sortes
Pilules Roses
"Bosch"
"Moro"
"Longue Vie"
Produits Chimiques
Esprit de Vin
Huile de Glu, de Brandy.

OBJECTS DE TOILETTE, PARFUMS, SAVONS
Consultations et visites à toutes heures

Albion Hotel
TENU PAR
Pierre Maheu
PROPRIÉTAIRE
Arthabaska, P. Q.

M. Pierre Maheu a le plaisir d'annoncer à ses anciennes pratiques, ainsi qu'au public en général, qu'il a de nouveau ouvert son hôtelier face du palais de justice.
Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nouveau propriétaire, M. Pierre Maheu, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs. Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, liqueurs de choix, cigares, etc.
Pensionnaires à la semaine ou au mois. M. Maheu espère mériter l'encouragement du public et il promet satisfaction.
Une visite sollicitée.
PIERRE MAHEU
Arthabaska, le 1er mai 1900.—1 an.

Hotel Grande Union
VICTORAVILLE.



LUDEGER PERRAULT
Propriétaire.

CARTES PROFESSIONNELLES
AVOCATS.

ARMAND LAVERGNE, L. L. B.
AVOCAT
MONTMAGNY, P. Q.

P. H. COTE
Avocat
ARTHABASKA
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

J. E. PERRAULT
AVOCAT
A ARTHABASKA
Bureau : En face du Bureau de Poste.

LAVERGNE & GARNEAU
NOTAIRES
Arthabaska
L. LAVERGNE, N. P. O. B. GARNEAU, L. L. B.

J. A. HEBERT
NOTAIRE,
STANFOLD, P. Q.

C. A. GAUVREAU
NOTAIRE
Agent de la Cie. d'Assurance la "Queen"
STANFOLD

FELIX CORMIER, L.L.B.
NOTAIRE
Commissaire de la C. S. D. A.
Assurance : vie et feu.
Secrétaire-Trésorier.
WICKHAM OUEST, P. Q.
25 juin 1896.—1 a.

St LAWRENCE HALL
Nos 135 à 139, Rue St-Jacques,
MONTREAL.
HENRY HOGAN,
Propriétaire.

L. A. DUFRESNE
INGÉNIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et Fédéral,
Membre de l'Association des Ingénieurs Civs du Canada
SOLICITEUR DE BREVETS
Bureau : 551 rue King
MONTREAL, P. Q.
Téléphone Bel 1349.
Téléphone Skinner No 60.

Au Sujet du Collège des Frères

La détermination des Frères du Sacré-Cœur d'enlever à Arthabaska leur collège commercial rappelle une question analogue qui fut jadis vivement discutée. Nous croyons opportun d'en dire un mot. N'est-il pas sage de se souvenir des personnes et des choses d'autrefois et d'orienter notre vie à la lumière des enseignements qu'ils nous ont donnés ? Les faits que nous allons tirer de l'oubli se rapportent aux démarches qui furent faites, il y a plusieurs années, dans le but d'enlever à Nicolet le collège pour en doter la ville des Trois-Rivières. En 1863, une institution d'enseignement secondaire avait été fondée à Nicolet. En 1826, il fallut s'occuper de construire de nouveaux édifices. Certaines personnes en profitèrent pour demander le changement du séminaire, pour suggérer de faire les nouvelles constructions aux Trois-Rivières. Elles alléguèrent les raisons que donnent aujourd'hui les Frères du Sacré-Cœur pour aller s'établir à Victoriaville. Nicolet, prétendaient ces personnes, a une population moindre que celle des Trois-Rivières; les affaires que l'on y fait sont moins considérables, l'avenir n'est pas aussi brillant, etc. En dépit de tous les efforts, la tentative échoua. Au-dessus des intérêts matériels, l'on vit les droits de Nicolet que l'on ne pouvait point honnêtement ignorer et le séminaire resta à cette petite ville. M. l'abbé J. R. Rainbault, alors curé de Nicolet, avait écrit à Mgr Panet, archevêque de Québec, le priant de faire respecter les droits de sa paroisse. Mgr Panet lui répondit: "Personne ne s'est présentée pour me demander de lâcher le nouveau collège aux Trois-Rivières, et quand quelqu'un le ferait je n'y consentirais jamais, pas plus que tout autre membre de la corporation, comme je le pense." En 1873, Rome se prononça sur le sujet. La décision, absolument catégorique, fut carrément en faveur de Nicolet. La Sacré-Congrégation de la Propagande mit alors fin au long débat relatif à l'opportunité de modifier l'administration du séminaire de Nicolet et spécialement de le transporter aux Trois-Rivières. La Sacré-Congrégation approuva l'attitude des archevêques Plessis et Panet de Québec, en déclarant: "Qu'il est tout à fait à propos que le dit Institut (le Séminaire de Nicolet) demeure ce qu'il est et où il est." Le point final était désormais posé. Ni oï et garda son séminaire qui s'y développa et devint, en cette province, l'une de nos institutions secondaires les plus justement renommées. Les citoyens de Nicolet défendirent alors énergiquement leurs droits, ainsi que le font aujourd'hui ceux d'Arthabaska. Ils n'ont pas plus que nous justifiées de la faire. S'étaient-ils plus généreusement que nous inclinés sur le bureau de leur institution pour lui donner les moyens indispensables à sa vie? Avaient-ils créé autour d'elle cette atmosphère de sincère sympathie et de pratique encouragement dans laquelle la population d'Arthabaska a su toujours maintenir ici le collège des Frères du Sacré-Cœur?

Echos politiques

Autre nuit, les chefs conservateurs eurent un affreux cauchemar. Ils se virent voués pour des années et des années à vivre dans l'opposition. A leur réveil, ils résolurent de prendre les moyens d'éviter un si grand mal. Pour stimuler le zèle des patriotes, ils annoncèrent bruyamment que les élections générales auraient lieu à l'automne. On se remit à l'organisation des forces. Dimanche, à Saint-Ours, comté de Richelieu, les conservateurs tinrent une assemblée. Tous les canons tuillés du parti y éclatèrent. Le bruit courut que les électeurs de cette région en ont été abrutis et que plus que jamais ils sont résolus à repousser les chefs conservateurs et leur programme. L'été dernier, il y eut semblable alerte au sein de nos adversaires. A lire leurs organes, nous devions croire les élections générales très prochaines. Maintes et maintes réunions publiques furent tenues un peu partout dans la province. L'année s'écoula et les députés n'eurent point à se présenter devant le peuple. Les conservateurs une fois encore ont pris peur. La conclusion à tirer, c'est que nos adversaires manquent de chef et de direction. Au lieu de voir à une organisation sérieuse, ils font tapage ici et là pour uniquement amuser, dirait-on, ceux qui les regardent agir. En vérité, les chefs de l'opposition et leurs partisans sont tout au plus bons à prendre part à des banquets. M. Dominique Monet, représentant des comtés de Laprairie et de Napierville à la Chambre des Communes, croit qu'il a payé tout son tribut à la vie parlementaire. Il déclare en avoir assez de la politique. S'il y demeurait plus longtemps, sa famille, dit-il, en souffrirait. Le départ de M. Monet sera regretté. Depuis quinze ans qu'il s'occupe de politique, il s'est fait remarquer toujours par son talent, par la fermeté et l'élevation de son caractère. Tribun aimé des foules, il eut la force d'âme de ne faire devant le peuple que de nobles gestes, de ne parler que le langage des hommes gens et des hommes qui n'ont point peur. Dimanche dernier, à Saint-Rémi, M. Monet a dit à ses électeurs, réunis en assemblée, les raisons qui le portaient à ne plus briguer leurs suffrages. M. Monet ne remettra point son mandat maintenant, mais il est résolu à ne pas être candidat aux futures élections générales. Après avoir approuvé la politique du gouvernement Laurier, M. Monet a déclaré ceci: "Vous me demandez peut-être pourquoi je me retire de la politique, puisque d'après moi tout va si bien sous le gouvernement que je supporte. Pour toute réponse, je pourrais vous référer à l'article de la "Patrie" de l'autre jour: J'ai une famille à faire vivre, j'ai une clientèle à soigner. J'ai pu jusqu'aujourd'hui avec beaucoup de sacrifices, mener les deux choses de front, tout en résidant au milieu de vous. Je sais que vous tenez à être représentés par un homme de comté. Je ne puis le faire, et voilà pourquoi je viens vous dire honnêtement: choisissez-vous un autre candidat que moi. Les exigences de ma famille qui grandit, et de ma clientèle me réclament dans un plus grand centre, soit à Montréal ou à Saint-Jean, plus près de la Cour que je ne le suis à Saint-Rémi. Les sessions qui n'étaient que de deux ou trois mois en 1890 sont aujourd'hui de six à sept mois. Je suis très souvent obligé de voyager d'Ottawa à Saint-Jean après avoir passé des nuits complètes à veiller à la Chambre. Quelque robuste que soit ma santé, je ne puis continuer un semblable surmenage. C'est donc pour des raisons absolument personnelles que je me retire."

Un Type Conservateur!

Un monsieur Gourley, député conservateur, a parié, la semaine dernière, à la Chambre des Communes. Quelques unes de ses paroles méritent d'être conservées. Non qu'elles révèlent un penseur et un homme soigneux des intérêts de son pays. Mais elles montrent les idées que contiennent certaines têtes conservatrices, et ces idées sont si pernicieuses qu'il les faut combattre et d'abord connaître. M. Gourley prenait part à la discussion du bill de la milice. Il en profita pour se déclarer le plus ardent des impérialistes, ce qui veut dire que, pour lui, le Canada doit se ruiner pour prendre part à toutes les guerres que l'Angleterre devra soutenir. Lisez la traduction d'un passage de son discours: "Je veux dire ici même et je veux donner à M. Bourassa cette information que, étant un million de langues au Canada, chaque fois que la milice et chaque homme au Canada seront appelés aux Indes ou dans les îles les plus reculées de la mer, nous nous y rendrons, nous dépenserons dans ce but jusqu'au dernier dollar de l'argent du Canada; et le plus tôt M. Bourassa comprendra cela, le mieux ce sera pour lui. S'il y avait au Canada un gouvernement hostile à cette idée, nous le perdriions dans l'espace de vingt-quatre heures." Ce monsieur Gourley est un conservateur. Son chef, M. L. R. Borden, n'a pas déclaré que les paroles dites par son partisan n'étaient point celles de son parti. Dans une feuille conservatrice, rédigée en français et publiée en cette province, nous n'avons vu un mot de condamnation.

dangereux de M. Gourley est approuvé par tous les consrvateurs. Messieurs du Journal et de l'Événement, que faites vous donc? Vous étiez si fiers et si empressés d'attaquer le gouvernement Laurier, sous le prétexte qu'il n'était pas assez canadien, que vous devriez tout de suite dénoncer votre M. Gourley. Puisque vous gardez le silence, le peuple, de moins en moins impérialiste et de plus en plus canadien, tiendra à refuser son appui à des hommes qui prônent une politique aussi dangereuse. Les électeurs éloigneront du pouvoir un parti composé de gens si peu favorables à nos intérêts. En vérité, M. Gourley est un type conservateur! Par malheur, bien d'autres de ses amis pensent comme lui et rêvent de donner aux affaires du Canada une direction dangereuse. Le peuple se méfie d'eux. Quel intérêt aurait-il à donner sa confiance à des gens qui brûlent de nous lancer tous sur des votes pleines de sacrifices et de dangers et pas du tout glorieuses?

Du Chronicle, journal anglais d'Halifax:

"Une génération a grandi parmi nous qui connaît le Canada et qui l'aime, qui le considère égal à n'importe quel autre pays sous le rapport politique, et qui ne permettra pas qu'il soit humilié par la gloire de quelque nation que ce soit." Notez cela, messieurs les impérialistes.

AU PARLEMENT FEDERAL

A la séance de lundi, 18 juillet, il y eut intéressante discussion au sujet du tabac. M. F. D. Monk a prétendu que l'industrie du tabac ne recevait point la protection à laquelle elle a droit. M. Monk a terminé en présentant une motion disant que le gouvernement n'avait pas accordé à l'industrie du tabac la protection et l'assistance à laquelle elle a droit. L'hon. M. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, a répondu longuement et a traité à fond la question du tabac. Voici le résumé de son discours: Il s'étonne que M. Monk se disant ami du producteur canadien, déprécie cependant la politique des libéraux qui depuis 1896 ont encouragé la culture non seulement du tabac domestique, mais du tabac exotique. Les résultats de cette politique sont le meilleur exemple à opposer à M. Monk. Avant 1896, producteurs et fabricants canadiens ont essayé vainement d'obtenir des conservateurs la mesure de protection qu'ils leur demandaient. Mais dès que les libéraux furent au pouvoir, ils songèrent à aider cette industrie, une des principales du pays. Les chiffres même de M. Monk prouvent l'efficacité de la politique fiscale. Il y a des chiffres plus éloquents encore. Il y avait, en 1896, 27 fabriques manufacturant le tabac importé, il n'y en avait que 23 en 1903; pendant la même période, le nombre des manufactures de tabac domestique a augmenté de 10 à 50. La production du tabac étranger, qui était de neuf millions et demi de livres en 1896 avait diminué l'an dernier de douze cent mille livres, tandis que la production du tabac domestique a été portée de 47,420,000 livres en 1896 à cinq millions de livres en 1903. Le gouvernement libéral a si bien protégé le cultivateur canadien en rapport avec cette industrie que ce dernier recevait à peine cent mille piastres par année sous les conservateurs, tandis qu'il en a touché l'an dernier \$1,683,705. Comment M. Monk a-t-il le droit de se plaindre? Comment se fait-il aussi que tandis que le député de Jacques Cartier cite à la protection pour le tabac, M. Bell, de Picton, recommande au gouvernement de réduire les droits sur le tabac afin de protéger le public. M. Brodeur a lu ensuite un feuillet de littérature électorale conservatrice intitulé: "Mets cela dans ta pipe et fume le." "Dans ce tract", les conservateurs accusent le gouvernement d'avoir attaché près de cinq millions de dollars aux Canadiens sur le tabac domestique. Pourquoi M. Monk dit-il dans sa résolution que le gouvernement n'a pas donné assez de protection à l'industrie du tabac domestique? M. Brodeur a habilement exposé la fausse position dans laquelle se trouvait placé M. Monk, tant dans son parti, que devant le pays. Il a tiré avantage des tergiversations des bleus et des bons résultats obtenus par la politique libérale. M. Brodeur a rappelé le refus persistant des conservateurs d'accorder le privilège de mélanger les tabacs domestiques et importés. On ne fabriquait point de cigares de ces mélanges en 96 mais on en a fabriqué l'an dernier près de sept millions. En 96 il n'y avait pas une livre de ce tabac en Canada mais en 1903 la production a atteint un million trois quarts de livres. Comme aux Etats-Unis, nous fabriquons d'excellents cigares en employant la feuille de Sumatra pour leur cigar domestique. Il s'est élevé un échange de mots entre M. Monk et M. Brodeur quand celui-ci a abordé la question de fabrication du trust de l'American Tobacco Co." M. Monk recommandait d'adopter une loi sur le gouvernement sa ligne de conduite sur cette question. M. Brodeur lui a fait ressortir qu'il a annoncé dès le 15 juin son intention d'attaquer le combine. Son amendement projeté au bill de l'excise comporte la perte de la licence du gouvernement comme pénalité. M. Monk a déclaré que cette législation a été présentée, mais qu'elle est la conséquence de la politique exposée l'année dernière par le gouvernement que j'ai moi-même indiquée le 15 juin dernier, et qui est comprise dans les résolutions dont j'ai donné avis. Mon honorable ami dit que nous devrions établir l'uniformité des timbres. Il a demandé une expression d'opinion du gouvernement à cet égard. J'ai cru pour ma part que cette uniformité pourrait être établie par réglementation départementale, mais j'ai reconnu que c'était impraticable. Il faudrait une législation spéciale établissant une échelle de droits payés pour les tabacs suivant les qualités et les espèces et la session est trop avancée pour pouvoir s'embarquer dans une mesure aussi compliquée. En tous cas le département s'occupe et sans en faire la promesse si le changement est possible il sera peut-être mis à exécution. Les manufacturiers de tabac diffèrent d'ailleurs considérablement d'opinion à cet égard. Quant aux expériences faites à l'égard de la culture des tabacs, les reproches adressés à l'hon. ministre de l'Agriculture sont injustes. Des expériences très sérieuses se sont faites l'année dernière. Ce printemps, deux Canadiens, M. L. Dugas et Denis ont été envoyés au Wisconsin pour y étudier le mode de préparer le tabac. Nous avons une station expérimentale à St-Jacques où s'applique la politique qu'il préconise et il est injuste de dire que le gouvernement a négligé l'industrie du tabac. Je tiens à dire aussi qu'en dépit de l'élevation des droits sur le tabac étran-

ger, le consommateur canadien paie maintenant moins pour son tabac qu'autrefois. En 1896 il payait 81 cents pour une palette de tabac à mâcher et maintenant il paie 53 cents pour la même quantité de tabac et pour une qualité équivalente, si j'en crois les consommateurs. En 1896 la palette de tabac à fumer coûtait 80 cents, elle coûte maintenant 50 cents, en 1896 le tabac à fumer étranger coûtait \$1.00 et maintenant le fumeur a un article analogue pour 45 cents. Ainsi le fumeur paie maintenant environ 53 p. c. de 60 p. c. et 17 p. c. moins qu'apparaissant et cela pourquoi? Parce qu'au lieu de fumer le tabac étranger lourdement taxé, il fume le tabac canadien qui ne paie qu'une taxe de 5 cents la livre. Le résultat de la politique du gouvernement a été d'élever la production du tabac au Canada de \$1,500,000 de plus que sous le régime conservateur en réduisant en même temps le prix du tabac lui-même. M. Clancy demande: Le gouvernement en élevant le prix du tabac étranger avait-il spécialement l'intention d'encourager la culture du tabac en Canada? L'hon. M. Brodeur répond: Certainement, notre but était d'encourager le plus possible la culture du tabac canadien et les chiffres que j'ai donnés montrent que c'était une politique sage qui devait avoir l'appui de toute l'opinion. L'hon. M. Brodeur a été très applaudi.

Election Présidentielle aux Etats-Unis

Sous ce titre, La Vérité, de Québec, contient, dans son dernier numéro, l'article intéressant que voici: Cette année, nos voisins vont choisir un président. Théoriquement, l'élection du président se fait au deuxième degré de pratique, le chef de l'exécutif est désigné directement par le suffrage universel. En effet, au mois de novembre prochain, ce n'est pas pour le président et le vice-président que les électeurs voteront, mais pour un certain nombre de membres d'un collège électoral qui se réunira plus tard, en décembre, et choisira le président et le vice-président. Chaque Etat a dans ce collège électoral un nombre de représentants qu'il compte de sénateurs et de députés au congrès national. Mais, pratiquement, la réunion du collège électoral présidentiel est une pure formalité. Son choix n'est pas libre. Il élit forcément, on peut le dire, les candidats de l'un ou de l'autre parti. Ainsi, si en novembre prochain, les républicains élisent une majorité des presidential electors, le prochain président sera nécessairement le candidat du parti républicain; et, vice versa, si les démocrates l'emportent en novembre, c'est leur candidat qui s'imposera fatalement au choix des presidential electors. Et si, inouï, croyons-nous, du moins depuis bien longtemps, que les choses se passent autrement. Les fondateurs de la constitution des Etats-Unis voulaient confier l'élection du président et du vice-président de la République à un collège électoral fort restreint, composé d'hommes sages et calmes, soustraits aux passions populaires; et ce collège devait faire librement son choix. C'était une idée excellente et éminemment conservatrice. Mais le peuple américain n'est pas resté conservateur longtemps. Bientôt il est devenu démocratique. Le suffrage universel n'a pas voulu se soumettre, en ce qui regarde le choix du président, à l'esprit de la constitution. Tout en conservant, théoriquement, l'élection au deuxième degré, le peuple donne un mandat impératif au collège électoral présidentiel. Cette institution n'a donc, aujourd'hui, aucune utilité. Et puisque l'élection du président est, de fait, confiée directement au peuple, autant vaudrait abolir la formation d'une élite au deuxième degré. Il y a quelque temps, les délégués du parti républicain se sont réunis à Chicago et ont choisi pour leur candidat à la présidence le président actuel, M. Théodore Roosevelt, et pour candidat à la vice-présidence, M. Fairbanks, sénateur, de la Pennsylvanie. Peu après, c'était le tour des délégués du parti démocrate: ils se sont réunis à Saint-Louis, et ont choisi pour leur candidat à la présidence M. A. B. Parker, juge, de l'Etat de New York, et pour candidat à la vice-présidence, M. H. G. Davis, sénateur, de la Virginie occidentale. De ces quatre personnages, seul le président Roosevelt est connu en dehors des Etats-Unis. Si la convention de Chicago a été paisible et a fait son choix sans discussion, par contre celle de Saint-Louis a été bruyante et houleuse. Parker n'était pas l'unique candidat démocrate sur les rangs. Hearst, le journaliste jaune, de New York, a réuni un grand nombre de suffrages, et Bryan, le candidat malheureux du parti démocrate aux dernières élections, comptait un grand nombre d'amis. Autant que nous pouvons en juger, l'élection du président Roosevelt, pour un deuxième terme, ne fait point de doute. Il représente l'idée impérialiste, l'idée de conquête et d'agrandissement, et est en outre en vogue encore chez nos voisins. Du reste, le parti démocrate est profondément divisé sur le problème monétaire. La convention de Saint-Louis, dans sa plate-forme, garde le silence sur cette question; et le candidat Parker s'est déclaré ouvertement pour l'étalon d'or, ce qui a rassuré les grands tripoteurs de Wall Street et la haute finance, en général. Mais Bryan est toujours en faveur de la libre frappe de l'argent et il doit compter un grand nombre de partisans dans l'Ouest. Ceux-ci feront peu de zèle, croyons-nous, pour un candidat qui professe, sur la question monétaire, la même doctrine aristocratique que prônent les républicains: l'or, unique étalon monétaire. Cette doctrine est soutenue avec ardeur par la haute finance, le haut commerce, et généralement par les hommes d'affaires; tandis que les masses, les cultivateurs de l'Ouest surtout, réclament le dollar of the daddies — la piastre des autres, la monnaie d'argent.

Pour se concilier le bon vouloir de la haute finance, la convention démocrate a fait silence sur la question monétaire, et M. Parker s'est déclaré hautement en faveur de la doctrine de ceux que les démocrates appelaient naguère les gold bugs. Dans ces circonstances, nous ne voyons pas comment il soit possible que le parti démocrate triomphe aux prochaines élections.

NOTES LOCALES

Nous avons rapporté, la semaine dernière, la parole d'un citoyen important d'une paroisse voisine de la nôtre, au sujet du changement du collège des Frères. Aujourd'hui, nous avons une autre opinion à citer. Dernièrement, plusieurs prêtres de divers diocèses étaient réunis dans un presbytère de notre comté. Eux aussi étaient des personnes étrangères à notre ville et pouvant parler avec impartialité. Tous ces membres du clergé furent unanimes à trouver étrange, très étrange la détermination des Frères du Sacré-Cœur et à reconnaître que l'on méconnaissait des droits en décidant d'enlever à Arthabaska son collège commercial. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Méthot, avocat, et M. F. X. Lemieux, notaire, sont aujourd'hui à Sherbrooke, pour affaires. M. l'abbé Demers qui doit professer, l'an prochain, la physique au Séminaire de Nicolet, était de passage en notre ville, hier. M. et Mme Geo. Wurtelle sont revenus hier, d'une promenade à St-Joseph de Beauce. M. Fernand Belleau, étudiant, est allé à Warwick, cette semaine.

Mlle Christine Rainville est revenue hier d'une promenade à Warwick. Mlle Melanie et Marie Louise Baril, de Montréal, sont en promenade chez leur père, M. Thomas Baril. Mlle Eugénie Goyette est retournée aujourd'hui à Beauharnois. M. l'abbé Georges Courchesne, professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet, était, hier, l'hôte de M. l'abbé Cantin. M. J. E. Mé

Promenade sur l'Eau

Les saules frissonnent. La lune Argente la rivière brune. Du reflet de ses bleus regards ; La barque sous les hautes branches, Glisse à travers les roses blanches Des nénuphars

Parmi les feuillages, dissoute, La fraîcheur du soir, goutte à goutte, Répand des pleurs mystérieux, Et leur chute, dans l'eau qui tremble, Nous berce avec un chant qui semble Tomber des cieux.

O mes amis, quel soir seréine ! Riez, mais qu'on entende à peine Vos rires... Ne réveillez pas La réalité douloureuse Qui, dans une ombre vaporeuse, S'endort là-bas !...

Chantez !... Sous la voûte qui pleure, Les yeux mi-clos, oubliant l'heure, Je vais rêver au fil de l'eau, Comme un enfant que sa nourrice Câlina, afin qu'il s'assoupisse Dans son berceau...

ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française.

Belle Cérémonie à Kingsley

Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet, s'est rendu à Kingsley, dimanche dernier, 17 juillet.

Il y a fait plusieurs ordinations. M. l'abbé Alfred Bernier, né à Kingsley, a été ordonné prêtre. MM. Rosario Crochetière et Pierre Allard ont été faits diacres, MM. Adolphe Demers et Alcide Pellerin, sous diacres.

La fête a été superbe et M. l'abbé Jos. Eug. Roberge, curé de Kingsley, ainsi que ses paroissiens méritent des félicitations.

Mgr Brunault était accompagné de MM. les abbés Proulx, supérieur du petit séminaire de Nicolet, Belcourt, Courchesne et Pepin, confesseurs du nouveau prêtre.

Samedi soir, il y eut illumination dans le village.

A neuf heures et demie, d'un côté, matin, Monseigneur faisait son entrée solennelle dans l'église, accompagné des membres du clergé et de ses acolytes. La cérémonie des ordinations commença à dix heures. Immédiatement après le Gloria In Excelsis, Sa Grandeur, a l'autel, en face de plusieurs membres du clergé réunis dans le sanctuaire, donna l'ordination sainte à M. l'abbé Alfred Bernier, le consacrant prêtre pour l'éternité. En même temps, il ordonna diacres et sous diacres les autres jeunes lévites.

Dans la nef, les parents et les amis occupaient les premiers sièges. En avant, c'était la mère du jeune prêtre, répandant des larmes de bonheur ; puis c'étaient ses sœurs, ses frères, ses oncles et ses cousins. Il y avait aussi plusieurs parents des nouveaux diacres et sous diacres.

Les assistants ont suivi d'un œil attentif les détails de la cérémonie. Pour un grand nombre, c'était la première fois qu'ils assistaient à une pareille cérémonie.

Monseigneur officia lui-même à la messe pontificale. M. l'abbé Thibault, grand vicaire, était le prêtre assistant ; MM. les abbés Quinn, curé de Richmond, diacre d'honneur, Blon din, curé de Sainte-Monique, sous-diacre d'honneur ; Courchesne et Pepin diacre et sous-diacre à l'officiation. Belcourt, c'était le maître de cérémonie, et M. l'abbé Mayrand assista les nouveaux ordonnés comme cérémoniaire. M. l'abbé Roberge, curé de Kingsley, assista le nouveau prêtre durant la messe.

Le sermon a été donné par Rev. M. M. G. Proulx, supérieur du séminaire de Nicolet, qui parla en anglais et en français. Ses éloquentes paroles ont ému les cœurs.

Notre Seigneur, dit-il, choisit ses ministres, il les choisit lui-même et il n'est pas en cela différent de nous. Il y a quelques années, un jeune enfant de Saint-Félix sortait de sa paroisse pour aller s'enfermer dans le séminaire de Nicolet ; pourquoi, si ne le savait pas, cet enfant est aujourd'hui prêtre. Jésus a passé dans cette paroisse, il y a choisi un ministre. Le prêtre est un pêcheur, c'est un pêcheur d'âmes. Il tend des filets comme le pêcheur au bord de la rivière ; il lui faut la force de tirer ses filets ; Dieu y pourvoit ; il se donne lui-même au prêtre tous les matins. Le prêtre est un second Christ ; lorsqu'il change un morceau de pain en le corps de Notre Seigneur, il dit : Ceci est mon corps ; il est réellement un autre Christ, c'est Jésus qui parle par la bouche du prêtre ; le prêtre personnifie Notre Seigneur J.-C. lui-même. Il choisit ses apôtres et pendant trois ans les instruit ; il ne pouvait rester plus longtemps, il fallait qu'il mourût ; mais il ne les abandonna pas, il promet le Paraclet, et l'Esprit Saint vint sous la forme de langues de feu aux apôtres leur apportant la lumière et le chaleur, c'est-à-dire la foi et la charité. Cette foi et cet amour, l'Esprit Saint le communique au prêtre.

Le prêtre parle aux parents du nouveau prêtre et fait couler leurs larmes. Ce n'était pas de la peine, c'était des larmes de bonheur, de ce bonheur que la plupart des mortels ne peuvent qu'anticiper sans le voir jamais se réaliser.

Le chœur de chant, conduit par M. l'abbé B. élève du très beau chant. M. l'abbé T. Melançon, Ptre, vicaire à L'Avenir, touchant l'orgue, et M. O. H. de Châtillon, professeur de musique au séminaire de Nicolet, accompagnant au violon et aussi fit entendre plusieurs beaux morceaux pendant l'office.

Après la messe, il y eut un banquet au presbytère. A ce banquet assistaient Mgr Brunault, M. l'abbé Alfred Bernier, nouvel ordonné prêtre ; MM. les abbés Quinn, curé de Richmond ; Blon din, curé de Sainte-Monique ; Juras, curé de Kingsley ; Cantin, chapelain des Rév. Frères d'Arthabaska ; Silvio Béliveau, curé de Kingsley Falls ; Melançon, vicaire de L'Avenir ; Belcourt, Courchesne, Pepin, Blé, Allard, Crochetière, Demers, Pellerin et Mayrand, du séminaire de Nicolet.

M. l'abbé Roberge a souhaité la bienvenue à Monseigneur, au nouvel ordonné et à tous les prêtres présents. En quelques paroles choisies, il rappela qu'il y

Convention à Warwick

Une réunion d'anciens élèves de Nicolet a eu lieu, cette semaine, au presbytère de Warwick.

M. l'abbé Joseph Tessier, curé de cette paroisse, se fit un plaisir de recevoir chez lui les vieux camarades des anciens jours.

La fête fut très belle. Tous ceux qui y prirent part se donnèrent pour tâche de ne songer à aucune préoccupation et, durant un jour, de vivre de gaieté et du charme des lointains souvenirs.

Voici les noms des anciens élèves réunis à ce convention : M. l'abbé Joseph Tessier, curé de Warwick ; M. l'abbé Smith, curé de la Pointe du Lac ; M. l'abbé Gélinais, d'Arthabaska ; M. le notaire Jules Milot, d'Yamachiche ; M. le notaire, chef de St-Joseph de Beauce, M. L. N. Charrier, registraire, de Lévis, M. le notaire Rousseau, de St-Zéphirin, M. N. Denoncourt, avocat, C. K., de Trois-Rivières, M. Philippe Bourgeois, H. C. S., Montréal, M. Garceau, cultivateur.

Au nombre des invités se trouvaient M. l'abbé Juras, curé de Tingwick, M. l'abbé G. Proulx, supérieur du petit séminaire de Nicolet, M. F. Desaulniers.

Dimanche, la population de notre paroisse fut surprise et en même temps enchantée d'entendre la fanfare de Victoriaville.

Ces amateurs accompagnaient M. Paul Tourigny, M. P. P., qui s'était rendu ici pour nous faire un discours politique.

Nous cimes le plaisir à la messe d'entendre Mr Ludger Perrault, Mr Evariste Hébert, Mr Laurendeau.

Après la messe un magnifique dîner fut servi chez Mr et Mme Octave Hébert, qui on le sait depuis longtemps, reçoivent si bien ceux qui les visitent.

Après le dîner les musiciens allèrent saluer M. le curé.

M. l'abbé Melançon les remercia du beau chant et de la belle musique qu'ils nous avaient fait entendre durant la messe. Ils allèrent ensuite visiter les principaux citoyens du village. Au nombre des étrangers se trouvaient MM. Paul Tourigny, Ludger Perrault, Edmond Vigouant, E. Croteau, L. Laurendeau, S. Tourigny, J. P. Tourigny, Evariste Hébert, J. E. Alain, A. E. Poitras, J. A. Poitras, T. Landry, A. Bourbeau, G. Gely, R. Paradis et plusieurs autres.

UN AMI.

Wotton

La population de notre ville vient d'être témoin d'une bien belle fête. Dès l'aurore du cinq juillet, chaque maison avait hissé son pavillon. Mais, mieux encore, tous les cœurs battaient à l'unisson dans un même transport de joie.

Un arc de triomphe à quatre frondes avait été érigé aux coins des rues par où devait passer Monseigneur Larocque, évêque de Sherbrooke, pour se rendre à l'église. Sa Grandeur conféra le Sacrement de Confirmation à deux cents enfants.

Le soir il y eut feux d'artifice exécutés par un expert de Montréal, venu pour l'occasion, procession aux flambeaux, triomphale arrivée de la fanfare " Harmonie ", de Sherbrooke, qui a bien voulu le prêter son concours bienveillant.

Le lendemain, à la messe pontificale, avait lieu le baptême solennel des trois cloches pour la belle grande église de Wotton. Au delà de deux mille personnes étaient présentes. Monseigneur Tanguay, de Sherbrooke, fit le discours de circonstance. Il proclama avec éloquence la noble mission des cloches dont la voix nous appelle au service de Dieu, qui se réjouissent à l'arrivée du nouveau-né, et pleurent avec nous au départ, pour un monde meilleur, de ceux que nous aimons. Il conclut en invitant Sa Grandeur à faire parler ces cloches le premier. Les paroissiens et maraines l'imitèrent.

On peut juger du langage sonore de ces cloches et du laps de temps qu'elles ont parlé, puisque Mgr nous apprit au dîner qu'elles avaient sonné pour la jolie sonnée de mille piastres.

Après la messe, tous se rendirent à la salle du banquet, où Monseigneur Larocque, président, assisté d'un grand nombre de prêtres venus des paroisses voisines. L'aspect de la salle était superbe et les décorations d'un goût délicat. On y lisait ces inscriptions, au milieu de draperies et de verdure. " Ad multos annos ", " Honneur à nos nobles convives ", etc., etc.

Les invités furent l'objet de la plus exquise politesse et plus d'un en fit la remarque. Un grand nombre des paroissiens montèrent dans les galeries d'une salle afin de laisser les places aux

Conventum a Warwick

Une réunion d'anciens élèves de Nicolet a eu lieu, cette semaine, au presbytère de Warwick.

M. l'abbé Joseph Tessier, curé de cette paroisse, se fit un plaisir de recevoir chez lui les vieux camarades des anciens jours.

La fête fut très belle. Tous ceux qui y prirent part se donnèrent pour tâche de ne songer à aucune préoccupation et, durant un jour, de vivre de gaieté et du charme des lointains souvenirs.

Voici les noms des anciens élèves réunis à ce convention : M. l'abbé Joseph Tessier, curé de Warwick ; M. l'abbé Smith, curé de la Pointe du Lac ; M. l'abbé Gélinais, d'Arthabaska ; M. le notaire Jules Milot, d'Yamachiche ; M. le notaire, chef de St-Joseph de Beauce, M. L. N. Charrier, registraire, de Lévis, M. le notaire Rousseau, de St-Zéphirin, M. N. Denoncourt, avocat, C. K., de Trois-Rivières, M. Philippe Bourgeois, H. C. S., Montréal, M. Garceau, cultivateur.

Au nombre des invités se trouvaient M. l'abbé Juras, curé de Tingwick, M. l'abbé G. Proulx, supérieur du petit séminaire de Nicolet, M. F. Desaulniers.

Dimanche, la population de notre paroisse fut surprise et en même temps enchantée d'entendre la fanfare de Victoriaville.

Ces amateurs accompagnaient M. Paul Tourigny, M. P. P., qui s'était rendu ici pour nous faire un discours politique.

Nous cimes le plaisir à la messe d'entendre Mr Ludger Perrault, Mr Evariste Hébert, Mr Laurendeau.

Après la messe un magnifique dîner fut servi chez Mr et Mme Octave Hébert, qui on le sait depuis longtemps, reçoivent si bien ceux qui les visitent.

Après le dîner les musiciens allèrent saluer M. le curé.

M. l'abbé Melançon les remercia du beau chant et de la belle musique qu'ils nous avaient fait entendre durant la messe. Ils allèrent ensuite visiter les principaux citoyens du village. Au nombre des étrangers se trouvaient MM. Paul Tourigny, Ludger Perrault, Edmond Vigouant, E. Croteau, L. Laurendeau, S. Tourigny, J. P. Tourigny, Evariste Hébert, J. E. Alain, A. E. Poitras, J. A. Poitras, T. Landry, A. Bourbeau, G. Gely, R. Paradis et plusieurs autres.

UN AMI.

Wotton

La population de notre ville vient d'être témoin d'une bien belle fête. Dès l'aurore du cinq juillet, chaque maison avait hissé son pavillon. Mais, mieux encore, tous les cœurs battaient à l'unisson dans un même transport de joie.

Un arc de triomphe à quatre frondes avait été érigé aux coins des rues par où devait passer Monseigneur Larocque, évêque de Sherbrooke, pour se rendre à l'église. Sa Grandeur conféra le Sacrement de Confirmation à deux cents enfants.

Le soir il y eut feux d'artifice exécutés par un expert de Montréal, venu pour l'occasion, procession aux flambeaux, triomphale arrivée de la fanfare " Harmonie ", de Sherbrooke, qui a bien voulu le prêter son concours bienveillant.

Le lendemain, à la messe pontificale, avait lieu le baptême solennel des trois cloches pour la belle grande église de Wotton. Au delà de deux mille personnes étaient présentes. Monseigneur Tanguay, de Sherbrooke, fit le discours de circonstance. Il proclama avec éloquence la noble mission des cloches dont la voix nous appelle au service de Dieu, qui se réjouissent à l'arrivée du nouveau-né, et pleurent avec nous au départ, pour un monde meilleur, de ceux que nous aimons. Il conclut en invitant Sa Grandeur à faire parler ces cloches le premier. Les paroissiens et maraines l'imitèrent.

On peut juger du langage sonore de ces cloches et du laps de temps qu'elles ont parlé, puisque Mgr nous apprit au dîner qu'elles avaient sonné pour la jolie sonnée de mille piastres.

Après la messe, tous se rendirent à la salle du banquet, où Monseigneur Larocque, président, assisté d'un grand nombre de prêtres venus des paroisses voisines. L'aspect de la salle était superbe et les décorations d'un goût délicat. On y lisait ces inscriptions, au milieu de draperies et de verdure. " Ad multos annos ", " Honneur à nos nobles convives ", etc., etc.

Les invités furent l'objet de la plus exquise politesse et plus d'un en fit la remarque. Un grand nombre des paroissiens montèrent dans les galeries d'une salle afin de laisser les places aux

Conventum a Warwick

Une réunion d'anciens élèves de Nicolet a eu lieu, cette semaine, au presbytère de Warwick.

M. l'abbé Joseph Tessier, curé de cette paroisse, se fit un plaisir de recevoir chez lui les vieux camarades des anciens jours.

La fête fut très belle. Tous ceux qui y prirent part se donnèrent pour tâche de ne songer à aucune préoccupation et, durant un jour, de vivre de gaieté et du charme des lointains souvenirs.

Voici les noms des anciens élèves réunis à ce convention : M. l'abbé Joseph Tessier, curé de Warwick ; M. l'abbé Smith, curé de la Pointe du Lac ; M. l'abbé Gélinais, d'Arthabaska ; M. le notaire Jules Milot, d'Yamachiche ; M. le notaire, chef de St-Joseph de Beauce, M. L. N. Charrier, registraire, de Lévis, M. le notaire Rousseau, de St-Zéphirin, M. N. Denoncourt, avocat, C. K., de Trois-Rivières, M. Philippe Bourgeois, H. C. S., Montréal, M. Garceau, cultivateur.

Au nombre des invités se trouvaient M. l'abbé Juras, curé de Tingwick, M. l'abbé G. Proulx, supérieur du petit séminaire de Nicolet, M. F. Desaulniers.

Dimanche, la population de notre paroisse fut surprise et en même temps enchantée d'entendre la fanfare de Victoriaville.

Ces amateurs accompagnaient M. Paul Tourigny, M. P. P., qui s'était rendu ici pour nous faire un discours politique.

Nous cimes le plaisir à la messe d'entendre Mr Ludger Perrault, Mr Evariste Hébert, Mr Laurendeau.

Après la messe un magnifique dîner fut servi chez Mr et Mme Octave Hébert, qui on le sait depuis longtemps, reçoivent si bien ceux qui les visitent.

Après le dîner les musiciens allèrent saluer M. le curé.

M. l'abbé Melançon les remercia du beau chant et de la belle musique qu'ils nous avaient fait entendre durant la messe. Ils allèrent ensuite visiter les principaux citoyens du village. Au nombre des étrangers se trouvaient MM. Paul Tourigny, Ludger Perrault, Edmond Vigouant, E. Croteau, L. Laurendeau, S. Tourigny, J. P. Tourigny, Evariste Hébert, J. E. Alain, A. E. Poitras, J. A. Poitras, T. Landry, A. Bourbeau, G. Gely, R. Paradis et plusieurs autres.

UN AMI.

Wotton

La population de notre ville vient d'être témoin d'une bien belle fête. Dès l'aurore du cinq juillet, chaque maison avait hissé son pavillon. Mais, mieux encore, tous les cœurs battaient à l'unisson dans un même transport de joie.

Un arc de triomphe à quatre frondes avait été érigé aux coins des rues par où devait passer Monseigneur Larocque, évêque de Sherbrooke, pour se rendre à l'église. Sa Grandeur conféra le Sacrement de Confirmation à deux cents enfants.

Le soir il y eut feux d'artifice exécutés par un expert de Montréal, venu pour l'occasion, procession aux flambeaux, triomphale arrivée de la fanfare " Harmonie ", de Sherbrooke, qui a bien voulu le prêter son concours bienveillant.

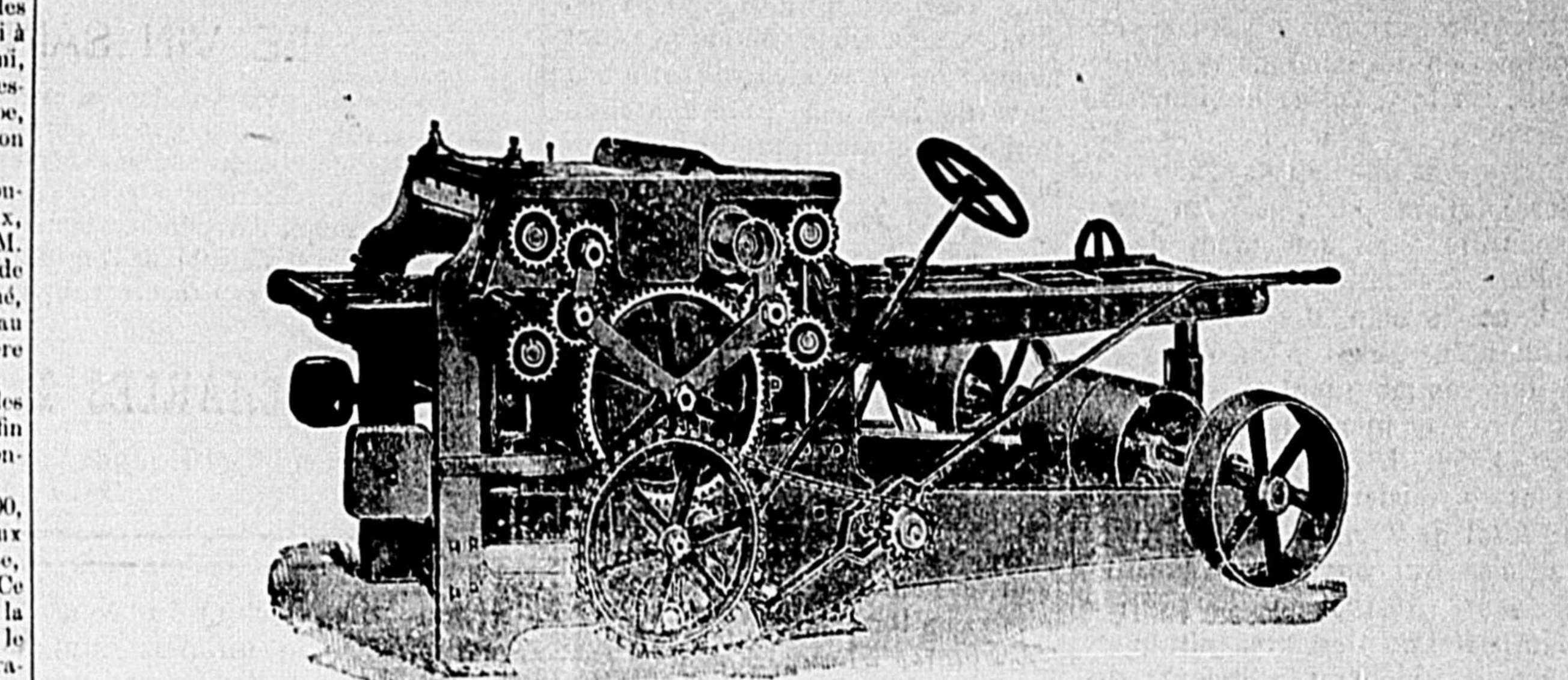
Le lendemain, à la messe pontificale, avait lieu le baptême solennel des trois cloches pour la belle grande église de Wotton. Au delà de deux mille personnes étaient présentes. Monseigneur Tanguay, de Sherbrooke, fit le discours de circonstance. Il proclama avec éloquence la noble mission des cloches dont la voix nous appelle au service de Dieu, qui se réjouissent à l'arrivée du nouveau-né, et pleurent avec nous au départ, pour un monde meilleur, de ceux que nous aimons. Il conclut en invitant Sa Grandeur à faire parler ces cloches le premier. Les paroissiens et maraines l'imitèrent.

On peut juger du langage sonore de ces cloches et du laps de temps qu'elles ont parlé, puisque Mgr nous apprit au dîner qu'elles avaient sonné pour la jolie sonnée de mille piastres.

Après la messe, tous se rendirent à la salle du banquet, où Monseigneur Larocque, président, assisté d'un grand nombre de prêtres venus des paroisses voisines. L'aspect de la salle était superbe et les décorations d'un goût délicat. On y lisait ces inscriptions, au milieu de draperies et de verdure. " Ad multos annos ", " Honneur à nos nobles convives ", etc., etc.

Les invités furent l'objet de la plus exquise politesse et plus d'un en fit la remarque. Un grand nombre des paroissiens montèrent dans les galeries d'une salle afin de laisser les places aux

Raboteuse-Bouveteuse "Expresse"



LA COMPAGNIE SAVOIE-GUAY, PLESSISVILLE STATION, P. Q. - FABRICANTS DE -

Turbines hydrauliques améliorées de diverses dimensions, Moteurs à Gazoline, Machines à Vapeur, Mécanismes de Scie ronde, Délicieuses doubles, Machines à barder, Raboteuses-bouveteuses, Machines à façonner les bois, Machines à moulures découpées (shapers), Machines à lattes, Scies à ruban, Lambeaux à joir, Godouars à table, à bascule et suspendu pour le bois de corde et pulpe, Articles de Frangoirs et Bruceries, Générateurs à Gaz Acétylène, Arbres de couche, Supports, Paliers, Pontons en fonte et en bois, Pompes Buck, et enfin toutes espèces de machines pour moulins à seigle et manufactures.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée par Acte du Parlement, 1885. BUREAU PRINCIPAL: MONTRÉAL. CAPITAL AUTORISÉ: \$5,000,000.00. CAPITAL PAYÉ: \$3,000,000.00. FONDS DE RÉSERVE: 2,850,000.00.

LA BANQUE DE QUEBEC

Fondée en 1818. INCORPORÉE EN 1892. BUREAU CHIEF, QUÉBEC. Capital autorisé: \$3,000,000.00. Capital payé: 2,000,000.00. Réserve: \$ 900,000.

Voitures ! Voitures !

M. Oursine Fleury, charbon bien connu de cette ville, offre actuellement en vente une grande quantité de voitures d'été de toutes sortes. Elles ont été faites à la célèbre manufacture McLaughlin, Oshawa, Ont.

LA BANQUE MOLSON

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

Vous en trouverez d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold.

